



*Pour que demain
soit différent*

Communiqué de Presse

Le 16/10/2023

La Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) s'est ouverte chez BNP Paribas le 26 septembre dernier avec une seconde rencontre le 10 octobre.

Les propositions de la Direction sont à ce jour les suivantes :

- Une augmentation générale des salaires **en juillet 2024** de :
 - . 600 € pour les salaires allant jusqu'à 60 000 € bruts (fixe) **soit 1 % pour un salaire de 60 000 €**
 - . 700 € pour les salaires entre 60 000 € et 100 000 € bruts (fixe) soit entre **1,17 %** pour un salaire de 60 001 € et **7 millièmes** d'augmentation pour un salaire de 100 000 €.
- Une prime versée en décembre 2023 de 1 000 € pour les salariés percevant une rémunération annuelle globale brute (fixe + primes + variables) jusqu'à 100 000 €.

Cette prime est fiscalisée et soumise à cotisations pour les salaires au-delà de 3 SMIC.

- Les enveloppes égalité Femmes/Hommes (5 millions d'€) et augmentations individuelles stagnent au niveau de 2023 (1,5 % de la masse salariale).
- La transformation du forfait mobilités durables en Pass Mobilités.
D'un montant annuel de 550 € pour toutes les dépenses de mobilité incluant les abonnements de transports publics toujours remboursés à 50 % dans la limite des 550 €.

Pour **FO Banques**, au regard des résultats de BNP Paribas, des distributions de dividendes, de l'augmentation des salaires des cadres dirigeants, des rachats d'actions pour 5 milliards en 2023, etc... ces propositions sont inacceptables et très loin des demandes des Organisations Syndicales qui se sont regroupées (sauf UNSA) au sein d'une intersyndicale.

Pour un meilleur partage des richesses, **FO Banques** restera mobilisé auprès des salariés pour obtenir une NAO décente en 2023 !

Contact : Jean-Claude LE MANACH –Référént national FO Banques BNP PARIBAS - 07 60 05 73 32

Suivez notre actualité sur LinkedIn

OU

Contactez nous par:



07 60 05 73 32

